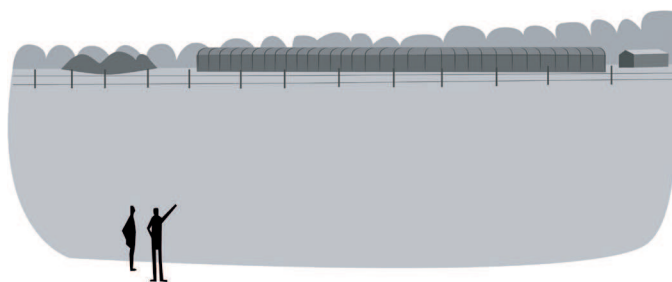


P2 Encourager la reconquête et la diversification des formes d'agriculture locale et vivrière

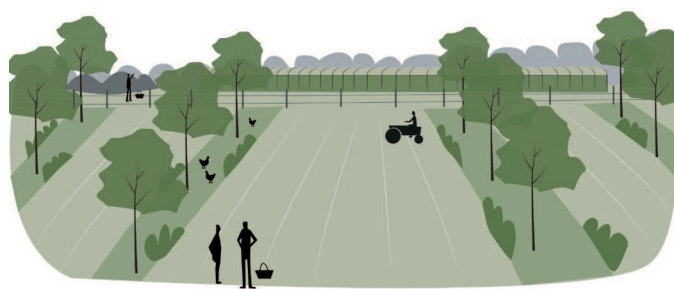
Tiens une installation de maraîchage dans la plaine ?!



Constats

- Espaces ouverts des prairies et des pâtures finement insérés en rebords des plateaux et favorisant les continuités prairiales
- Disparition des petites cultures à proximité des espaces habités (vergers, petits maraîchage), à l'exception des jardins familiaux des Carmes de Melun
- Nouvelles perspectives et débouchés pour ces formes de petite agriculture produite et distribuée localement
- Intérêt pour la découverte et le partage des pratiques et des modes de production

Qui aurait cru il y a 10 ans que l'on planterait des arbres dans la plaine. Le paysage a complètement changé !



Objectifs

- Diversifier et renouveler les formes d'agriculture (innovation comme par le passé)
- Préserver et renforcer les continuités des prairies sur les coteaux et dans les vallées
- Développer une agriculture locale, respectueuse de son environnement et permettant les circuits courts
- Valoriser les services associés à ces activités et développer leur vocation sociale, d'usages

Sites

- Pentes et fonds de vallées
- Plateau en accroche de l'agglomération (ex : plaine des Belles vues, Vaux-le-Pénil)

Principes d'actions

- **Recréer la ceinture comestible des villages et retrouver des cultures vivrières et sociales** (ex : mise à disposition de terrains communaux, développement de vergers partagés sur les coteaux favorables, de ruchers, etc.)
- **Soutenir le développement de cultures spécialisées et de nouvelles filières** (ex : élevage, chanvre, agroforesterie, fruitiers, micro filières farine, sucre, etc.)
- **Diversifier, développer les circuits courts et pratiques agricoles de proximité** (ex : mise en place de points de vente ou AMAP, développement d'équipements communaux type pressoirs associatifs, valorisation d'événements festifs type fête des fermes ou balade du goût, alimentation cantines scolaires, etc.)
- **Engager une politique agricole et foncière sur les espaces stratégiques et sensibles** (ex : acquisition du foncier agricole non exploité pour reconversion avec l'appui de la SAFER, Terre de liens ou Gab, etc.)

Bons exemples

- Verger pédagogique à Saint Méry
- Jardins familiaux, ruchers et chanvre à Melun
- Vente directe ferme Egreville à Saint Germain-Laxis
- Boulangerie bio, membre d'un GIE à Saint Germain-Laxis
- Maraîchage de Péterhof à Vaux le Pénil
- Elevage d'Aubrac à Blandy
- AMAP Melun, Bombon, Vaux le Pénil
- Cueillette à Voisenon et à Coubert (Hors territoire)
- Fermes bio dans la plaine de Milly (Hors territoire)
- Agroforesterie de la ferme de Grand'Maison à Lumigny et à Coulommiers (Hors territoire)